

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation
23.11.2010

L'an deux mille dix et le vingt neuf novembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/119

Absents : Mrs RASKOPF, BUONGIORNO (excusé), DELBES (excusé), Mme RAHOU (excusée).

Objet de la délibération

Secrétaire : Mr BOUDES.

Rapporteur : Monsieur Boudes

**TARIFS SERVICE
JEUNESSE**

Diverses animations vont être mises en place par le service jeunesse pour lesquelles une participation financière sera demandée en fonction du quotient familial. Les tarifs proposés sont ceux déjà appliqués sur l'année 2010:

Adopté à l'unanimité

	1ère tranche	2 ^{ème}	3ème	4ème	Extérieurs
Tranches:	1/343	344/477	478/638	639 et +	
Journée :	2	3,5	4,5	5,5	9
Demi-journée :	1	2	3	4	6
Sortie <10€:	2,5	5	7	9	11
Sortie >10€	4	6	8	10	12
CARTE PASS Primaire (P)	5	5	5	5	5
CARTE PASS Jeunes ou (J)	5	5	5	5	5

Entendu le présent exposé

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Décide de reconduire les tarifs ci-dessus exposés.

DIT que, suite au conventionnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) avec la C.A.F. et la M.S.A., il peut être accordé une réduction aux familles bénéficiaires de la Carte loisirs (C.A.F.) ou du Pass Accueil (M.S.A.) sur les tarifs des activités et animations du service jeunesse.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 10 mars 2011
Jacques LASSERRE
Maire,